

Compte rendu de la commission travaux du 6 juin 2012. Sécurisation routière.

Présents :

Monsieur Pesce de la DDT,
Bernard Lahure,
Jean Louis Nardese,
Jean Paul Hardouin.

Excusés :

Renzo Dalle Nogare,
Jean Louis Veloso.

Objet :

- Projet chicanes rue du Raymond Clause.
- Sécurisation du croisement rue de l'Eglise, rue de Lexy.
- Miroir rue du 25^{ème} RA.

La commission s'est rendue avec Monsieur Pesce sur les 3 lieux.

- ✓ Rue Raymond Clause.

Pour lever la fermeture de cette rue, la DDT nous propose de mettre en place un jeu de chicanes. Un essai aura lieu avec des chicanes amovibles, avant une installation définitive. On doit se rapprocher de l'UDAM par la mise à disposition du matériel. Bernard doit contacter Jean Huard.

La DDT doit nous fournir un plan d'installation, qui sera présenté aux riverains lors d'une réunion, cela avant fin juin. Cette mise en place entrainera la suppression des pierres et des panneaux.

- ✓ Croisement rue de l'église et rue de Lexy.

Pour sécuriser ce croisement, Monsieur Pesce nous propose de supprimer le « haricot » en place, et de coller au sol des pavés fins (5 mm d'épaisseur) dans l'axe de la rue de Lexy. Cela provoque un effet d'optique qui devrait faire ralentir les voitures. Une demande de devis sera faite auprès d'entreprises spécialisées.

- ✓ Rue du 25^{ème} RA : habitations N° 36-38.

Pour cette zone, les propriétaires ont demandé la mise en place d'un miroir. Lors de notre visite, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de mettre en place 2

miroirs pour chaque sortie, à gauche et à droite. Bernard se met en charge de trouver des miroirs susceptibles d'être prêtés pour faire des essais, avant une installation définitive.